



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra le :

30 septembre 2022 à 20 heures

Salle polyvalente, rue de Rimoron – Chemin latéral à la voie ferrée

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2022

Communication des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT

DELIBERATIONS

URBANISME

1/ Intégration de l'impasse des Champs du Haut au Domaine public communal

2/ Servitude de passage de canalisation d'eaux pluviales au profit des propriétaires de la parcelle AE n°246

INTERCOMMUNALITÉ

3/ Avenants n°1 et 2 à la convention cadre du service commun d'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols de la Communauté de communes du dourdannais en Hurepoix

4/ Approbation de la modification des statuts du Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle

5/ Rapport annuel du SIARCE sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Exercice 2021

AFFAIRES GÉNÉRALES

6/ Choix du mode de publicité des actes pris par les autorités communales

FINANCES

7/ Décision modificative n°1 – Budget communal – Exercice 2022

RESSOURCES HUMAINES

8/ Modalités de versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires

9/ Adoption du règlement de temps de travail au sein de la commune de Breux-Jouy

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Fait à Breux-Jouy, le 22 septembre 2022

Le Maire,
Alberto RODRIGUES

